



Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité

EXTRAIT DU REGISTRE DES **DÉLIBÉRATIONS** du Conseil Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 7 février 2019

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. BORDAT

Convocation envoyée le 31 janvier 2019

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 79

Nombre de présents participant au vote : 52

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 17

Membres présents :

M. François REBSAMEN	Mme Christine MARTIN	Mme Louise MARIN
M. Pierre PRIBETICH	M. Denis HAMEAU	M. Louis LEGRAND
M. Thierry FALCONNET	Mme Stéphanie MODDE	M. Patrick ORSOLA
Mme Nathalie KOENDERS	M. Nicolas BOURNY	M. François NOWOTNY
M. Rémi DETANG	M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. José ALMEIDA	M. Joël MEKHANTAR	Mme Céline TONOT
Mme Colette POPARD	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Jean-Philippe MOREL
Mme Danielle JUBAN	M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Frédéric FAVERJON	M. Laurent BOURGUIGNAT	Mme Corinne PIOMBINO
Mme Sladana ZIVKOVIC	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Jean-Louis DUMONT
M. Dominique GRIMPRET	Mme Chantal OUTHIER	M. Patrick BAUDEMONT
M. Patrick MOREAU	M. Emmanuel BICHOT	M. Dominique SARTOR
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Jean-Patrick MASSON	M. Hervé BRUYERE	M. Adrien GUENE
M. Benoît BORDAT	Mme Claudine DAL MOLIN	M. Cyril GAUCHER.
M. Jean-Yves PIAN	M. Yves-Marie BRUGNOT	
Mme Françoise TENENBAUM	M. Guillaume RUET	

Membres absents :

M. Patrick CHAPUIS	M. François DESEILLE pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
M. Jean-François DODET	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. José ALMEIDA
M. Alain HOUPERT	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
M. Édouard CAVIN	Mme Océane CHARRET-GODARD pouvoir à M. Jean-Yves PIAN
Mme Frédérique DESAUBLIAUX	Mme Lê Chinh AVENA pouvoir à Mme Badiaâ MASLOUHI
Mme Florence LUCISANO	M. Georges MAGLICA pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Gaston FOUCHERES	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à Mme Sladana ZIVKOVIC
M. Jacques CARRELET DE LOISY	M. Christophe BERTHIER pouvoir à Mme Christine MARTIN
Mme Michèle LIEVREMONT	M. Didier MARTIN pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. Philippe BELLEVILLE	M. Charles ROZOY pouvoir à M. Jean-Claude DECOMBARD
	M. François HELIE pouvoir à Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES
	M. Jean ESMONIN pouvoir à Mme Colette POPARD
	Mme Sandrine RICHARD pouvoir à M. Joël MEKHANTAR
	M. Jean DUBUET pouvoir à M. Patrick ORSOLA
	Mme Lydie CHAMPION pouvoir à M. Rémi DETANG
	M. Damien THIEULEUX pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD
	M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Catherine VANDRIESSE.

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

**Composition de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)
- Représentants de la commune de Bretenière**

Par délibérations successives du 18 septembre 2014, du 27 novembre 2014, du 25 juin 2015, du 17 décembre 2015, du 1er décembre 2016, du 30 mars 2017, du 29 juin 2017, du 21 décembre 2017, et du 28 juin 2018, le conseil communautaire / métropolitain a approuvé la composition de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) du Grand Dijon, devenu depuis Dijon Métropole.

Depuis lors, par délibération du conseil municipal du 5 novembre 2018, la commune de Bretenière a souhaité procéder à la modification de ses représentants au sein de la CLECT, conformément aux dispositions prévues par le règlement intérieur de cette dernière.

Pour mémoire, les représentants de la commune au sein de la CLECT étaient jusqu'alors les suivants :

Membre titulaire	Membres suppléant
Madame Barbara LESERF	Monsieur Yves COUTAGNE

Par délibération en date du 5 novembre 2018, le conseil municipal de Bretenière a décidé de proposer à Dijon Métropole la désignation des nouveaux membres suivants :

Membre titulaire	Membre suppléant
Monsieur Yves COUTAGNE	Monsieur Joël COPIN

Pour ce qui concerne les représentants des 23 autres communes, la composition de la CLECT demeure inchangée.

Vu l'article 1609 nonies C du Code général des impôts ;

Vu le règlement intérieur de la commission locale d'évaluation des charges transférées approuvé par délibération du conseil communautaire du 18 septembre 2014 ;

Vu la délibération du conseil municipal de Bretenière du 5 novembre 2018 ;

**LE CONSEIL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :**

- d'approuver la désignation des représentants suivants de la commune de Bretenière au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées :

Membre titulaire	Membre suppléant
Monsieur Yves COUTAGNE	Monsieur Joël COPIN

- de préciser que les représentants titulaires et suppléants des 23 autres communes membres de Dijon Métropole demeurent inchangés ;

- d'autoriser Monsieur le Président à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire à l'application de la délibération.

SCRUTIN : POUR : 69

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 17 PROCURATION(S)